FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Cadre réservé à l'administration

Date de réception : N° d'arrivée : Dossier famille n°

La direction Enfance-Jeunesse vous contactera par mail ou par téléphone pour confirmer la pré-inscription de votre enfant.
Le règlement intégral du séjour (par chèque, espèces ou chèques-vacances) vous sera demandé. Vous avez aussi la possibilité de payer en 3 fois : un premier règlement le jour de l'inscription et deux prélèvements automatiques les 2 mois suivants (fournir un RIB).

Nom de l'enfant :

Prénom de l'enfant :

Date de naissance de l'enfant :

Nom du représentant légal :

Tél. portable :

Tél. domicile :

Adresse mail :

Le nombre d'enfants mineurs au sein du foyer :

Vous souhaitez inscrire votre enfant sur le séjour (par ordre de priorité) :

Choix	Tranche d'âge	Intitulé et n° du séjour	Période
n°1			
n°2			
n°3			

Pièces à fournir (obligatoirement)

- Le formulaire dûment rempli et signé
- Une photocopie d'un justificatif de domicile récent (- de 3 mois)
- Une photocopie d'une attestation de paiement CAF 2023 par famille ou une photocopie de l'avis d'imposition sur les revenus 2022 pour les personnes non allocataires.

Tout dossier transmis autrement que par la Poste ne sera pas pris en compte
Aucune réponse ne sera communiquée par téléphone

Séjours d'été 2024

Inscriptions

à partir du lundi 15 avril au mercredi 24 avril 2024 inclus*

*Sur rendez-vous à la Ferme Marchand

Edito

C'est avec un immense plaisir que je vous invite à découvrir les magnifiques séjours que la ville de Saint-Pol-sur-Mer propose pour vos enfants et adolescents de 7 à 17 ans. Au programme, entre autres, les incontournables Séjour semi-itinérant en Corse et Découverte des grands parcs en France et en Europe, mais aussi la découverte du massif du Vercors ou encore les plages espagnoles du Golf des Roses...

Par la diversité des lieux, des thèmes et des activités dans chaque séjour, ce programme est une première invitation au voyage et à la découverte. De quoi occuper nos jeunes afin qu'ils reviennent heureux et grandis par ces nouvelles expériences.

Fier de l'action que nous menons pour nos jeunes. Au nom de l'équipe municipale, je vous souhaite par anticipation de très belles vacances d'été.

Christophe CLAEYS
Maire de Saint-Pol-sur-Mer

Suivez le fil
www.ville-saintpolsurmer.fr

Organisé par :

Organisé par :

Séjours 7-13 ans

SÉJOUR MONTAGNE

Du 14 juillet au 28 juillet et du 11 au 25 août 2024
Parc Régional du VERCORS
Lieu : Vassieux en Vercors
Prestataire : DJURINGA

Les activités proposées :
Escalade, descente en rappel, spéléologie, canirando, course d'orientation et luge sur rail, une nuit en bivouac sous tente et biathlon

SÉJOUR CULTURE ET AVENTURE

Du 15 au 28 juillet et du 29 juillet au 11 août 2024
Lieu : Le Lonzac en Correze
Prestataire : association Concorde

Les activités proposées :
wake board, aquarando, canoë kayak, stand up paddle, course d'orientation, VTT, parc de Quercyland (parc aquatique), Vulcania (parc d'attractions), équitation

SÉJOUR CANIRANDO

Du 09 au 22 juillet et du 05 au 18 août 2024
Lieu : au cœur du Crest-Voland 74400 Savoie
Prestataire : Rev'alizés

Les activités proposées :
canirando, agility éducatif canin, ateliers de soins et de nourrissage des chiens, randonnée pédestre, soirée bivouac avec feu de camp, sortie aux Saisies

Séjours 14-17 ans

SÉJOUR BALNÉAIRE EN ESPAGNE

du 10 au 23 juillet et du 07 au 20 août 2024
Prestataire : Rev'alizés
Lieu : Camping en Espagne proche de Barcelone

Les activités proposées :
excursion en bateau à la découverte des îles, découverte de la station balnéaire de l'Escala, activité snorkeling avec sortie en bâteau, visite du musée de DALI, activité coastering, excursion à Barcelone, parcs aquatiques

SÉJOUR SEMI-ITINÉRANT EN CORSE

Du 09 au 22 juillet et du 07 au 20 août 2024
Prestataire : Rev'alizés
Les activités proposées :
canyoning, randonnée pédestre, excursion en bateau, journée à l'île Rousse en petit train, activité paddle, piscine en mer et en rivière, visite de Calvi, Porticcio , Bastia

SÉJOUR DÉCOUVERTE DES GRANDS PARCS

en France et en Europe
Du 09 au 22 juillet et du 06 au 19 août 2024
Prestataire : AGCV multi-loisirs

Les activités proposées : Futuroscope, parc Astérix, Disneyland et Disney studio, Europa Parc, Puy du Fou, visite du château de Versailles et cité des sciences et du numérique, visite du parlement européen et du quartier de la petite France

Tarifs des séjours de vacances été 2024		
Quotient familial	Participation des familles pour séjours locaux	Participation des familles pour séjour Corse et Espagne
0 < QF ≤ 380	121 €	145 €
381 < QF ≤ 480	Entre 121 et 138 €	Entre 145 et 166 €
481 < QF ≤ 600	Entre 138 et 167 €	Entre 166 et 200 €
601 < QF ≤ 800	Entre 167 et 201 €	Entre 200 et 242 €
801 < QF ≤ 950	Entre 201 et 282 €	Entre 242 et 338 €
951< QF ≤ 1600	Entre 282 et 385 €	Entre 338 et 462 €
1601 < QF ≤ 2200	Entre 385 et 604 €	Entre 462 et 725 €
QF > 2201	604 €	725 €

MODALITÉS ET INSCRIPTIONS

Le nombre de places étant limité, il est demandé une seule inscription par séjour et par enfant.

Les souhaits d'inscriptions se font uniquement par courrier en utilisant le formulaire intégré à la plaquette et l'enveloppe T (valable pour un maximum de3 bulletins par famille). Vous pouvez également le télécharger sur le site de la ville : http://ville-saintpolsurmer.fr.

L'inscription définitive se fera sur rendez-vous à la Ferme Marchand du lundi 15 avril au mercredi 24 avril 2024 inclus.

Les demandes seront traitées par ordre d'arrivée, le cachet de la Poste faisant foi. Tout dossier transmis autrement que par la Poste ne sera pas pris en compte.

En cas de forte demande, l'enfant n'étant jamais parti en séjours de vacances sera considéré comme prioritaire.

Scannez pour conserver le détail des séjours :

Scan me

Modalités de paiement et impayés :

La totalité du séjour devra être réglée avant le départ. En cas d'impayés, la commune se réserve le droit de refuser l'inscription de l'enfant concerné jusqu'au versement des sommes dues. Pour les familles en difficultés financières, le service loisirs propose d'orienter celles qui le souhaitent vers les services compétents.

Un séjour de vacances est un accueil de loisirs avec hébergement. Les participants se doivent de respecter les règles de vie en collectivité. Un règlement devra être signé par le participant et ses parents avant le départ. Aussi, toute attitude incorrecte (problème de comportement, non-respect de la discipline), tout manquement grave et répété à ces règles sera sanctionné. En accord avec la commune associée de Saint-Pol-sur-Mer et le prestataire, le rapatriement de l'enfant et de l'animateur qui l'accompagne, sera à la charge de la famille. En revanche, une assurance couvrira les frais de rapatriement pour des raisons médicales.

Service loisirs- Ferme Marchand
77 avenue Edmond Flamand,
Saint-Pol-sur-Mer, 59430
Tél. : 03 28 59 67 93
loisirs@ville-saintpolsurmer.fr